

Vers une stratégie nationale des moyens de paiement

A l'issue de travaux réalisés par les professionnels du secteur, les Assises des moyens de paiement, organisées sous l'égide du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF) et introduites par Michel Sapin, se sont déroulées le 2 juin 2015 à Bercy. Au programme : une modernisation des moyens de paiement reposant sur quatre axes à savoir (1) l'acceptation plus large de la carte bancaire, notamment pour les petits montants, (2) la simplification de l'utilisation des moyens de paiement pour les consommateurs et les entreprises avec le déploiement d'alternatives au chèque, (3) la poursuite du développement du paiement sans contact et (4) le renforcement de la sécurité des moyens de paiement. Ces Assises constituent une étape décisive de la concertation lancée pour construire une stratégie nationale globale des moyens de paiement, domaine qui touche de près la vie quotidienne des français et des entreprises. C'est aussi un secteur économique important puisque cette filière emploie environ 90 000 personnes en France et représente 6 à 7 milliards d'euros de valeur ajoutée. C'est enfin un secteur en mutation où l'innovation est constante, notamment pour répondre aux standards requis en termes de sécurité des consommateurs et de lutte contre la fraude. Sur la base des travaux des Assises du 2 juin, une stratégie nationale des moyens de paiement sera élaborée d'ici l'automne, avec un calendrier d'action à court et moyen terme. L'objectif est de répondre aux besoins des utilisateurs (consommateurs et entreprises) et de développer la compétitivité et l'innovation du secteur bancaire et de la filière industrielle des paiements. Le Ministre a annoncé que le travail de concertation se poursuivrait et que les axes identifiés seraient mis en œuvre à travers un comité de pilotage et de concertation, le comité des paiements, qui rassemblerait toutes les parties prenantes et prendrait le relais du comité national SEPA qui a fait la preuve de son efficacité. En parallèle, l'Observatoire des cartes de paiement, présidé par le Gouverneur de la Banque de France et qui assure notamment le suivi des mesures de sécurisation entreprises par les banques et les commerçants et établit des statistiques de fraude, suivra à l'avenir l'ensemble des moyens de paiement scripturaux.

Communication sur les Assises des paiements : <http://www.economie.gouv.fr/assises-des-moyens-paiement-2-juin>

Rapport du CCSF sur les travaux préparatoires : <https://www.banque-france.fr/ccsf/fr/telechar/pdf/Assises-moyens-paiement-synthese-propositions-resultant-travaux-preparatoires-2015.pdf>

Communiqué FBF : <http://www.fbf.fr/fr/files/9X4HFM/Communique-FBF-Assises-des-moyens-paiement-02062015.pdf>

Diaporama : « les moyens de paiement en France, une filière d'excellence : <http://www.fbf.fr/fr/files/9X4J5D/Moyens-de-paiement-chiffres-cles-et-innovation.pdf>

Chiffres clés sur les moyens de paiement en France : <http://www.fbf.fr/fr/files/87BCNH/Chiffres-cles-mdp-France-22012015.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 3 juin 2015, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. Par ailleurs, le Conseil est revenu sur les mesures de politique monétaire non conventionnelle : « En ce qui concerne les mesures de politique monétaire non conventionnelles, les programmes d'achats d'actifs se déroulent de manière satisfaisante. Comme nous l'avons expliqué à diverses reprises, nos achats d'actifs, à hauteur de 60 milliards d'euros par mois, devraient être effectués jusque fin septembre 2016 et, en tout cas, jusqu'à ce que nous observions un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à notre objectif de taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. En procédant à son évaluation, le Conseil des gouverneurs suivra sa stratégie de politique monétaire et se focalisera sur les tendances en matière d'inflation, abstraction faite des fluctuations, dans un sens ou dans l'autre, concernant les mesures d'inflation, pour autant qu'elles soient considérées comme transitoires et comme n'influant pas sur les perspectives de stabilité des prix à moyen terme. Nos mesures de politique monétaire ont contribué à un assouplissement généralisé des conditions financières, à une remontée des anticipations d'inflation et à des conditions d'emprunt plus favorables pour les entreprises et les ménages. Les effets de ces mesures se font sentir sur l'économie et contribuent à la croissance économique, à la réduction de la sous-utilisation des capacités de production et à une expansion de la monnaie et du crédit. La mise en œuvre intégrale de l'ensemble de nos mesures de politique monétaire apportera le soutien nécessaire à l'activité économique dans la zone euro, ramènera durablement les taux d'inflation vers des niveaux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme et renforcera l'ancrage solide des anticipations d'inflation à moyen et long terme. »

Banque de France

Prévisions macroéconomiques pluriannuelles

A partir du 4 juin 2015 la Banque de France diffuse deux fois par an des prévisions macroéconomiques portant sur l'année en cours et sur les deux années suivantes. Selon les projections macroéconomiques pour la France effectuées dans le cadre de l'Eurosystème, après trois années de croissance atone, le PIB croîtrait en moyenne annuelle de 1,2 % en 2015 puis de 1,8 % en 2016 et 1,9 % en 2017.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/previsions-economiques-juin-2015.pdf

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2015-538 du 15 mai 2015 relatif au compte sur livret d'épargne populaire :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030595864&dateTexte=&categorieLien=id>

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

La banque BFC-AG devient LCL

Le 8 mai 2015, la Banque Française Commerciale des Antilles Guyane (BFC-AG), filiale LCL depuis 2005, intègre le réseau LCL. La banque bénéficie ainsi de la marque LCL et poursuit son activité. Grâce à cette fusion, l'activité de la banque est maintenue sur l'ensemble des 3 départements d'Outre-mer de Guadeloupe, Martinique et Guyane, et des 2 Collectivités d'Outre-mer, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Conférence des Banques centrales francophones : rencontre annuelle en Martinique

La Banque de France a organisé du 13 au 15 mai en Martinique, la 22^{ème} Conférence des Gouverneurs des Banques centrales des Pays Francophones. Initiée par la Banque de France et réunie pour la première fois en 1994, cette rencontre annuelle constitue une occasion privilégiée pour les institutions concernées d'échanger et de confronter leurs analyses sur des questions d'intérêt commun, notamment les sujets d'actualité économique et financière.

L'édition 2015 a réuni, sous la présidence de M. Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, les gouverneurs ou sous-gouverneurs de banques centrales de 30 pays francophones. Cette 22^{ème} édition était consacrée au thème « La Banque centrale et les risques ». Elle a permis de débattre du paradoxe apparent, souvent traité dans le cadre des instances internationales entre, d'une part, une trop faible prise de risque économique, à la fois cause et conséquence de l'atonie de la reprise et de l'investissement et, d'autre part, la maîtrise d'un possible risque financier excessif. L'ordre du jour s'est articulé autour de trois sessions : « Prise de risques économiques et politique monétaire », « Maîtrise des risques financiers et politique prudentielle » et « Risque patrimonial et relation de la Banque centrale à l'actionnaire ». L'édition de 2016 sera organisée par la Banque des États de l'Afrique Centrale.

Légère hausse des prix des carburants au 1^{er} juin 2015

Le décret n° 2013-1314 du 27 décembre 2013 prévoit que les prix des produits pétroliers et du gaz sont révisés chaque mois en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar constatées lors du mois précédent. En mai 2015, le Brent a atteint son plus haut niveau depuis plus de cinq mois. Cette tendance résulte principalement des prévisions de croissance de la production américaine en 2015/2016, fortement réduites, et par des tensions géopolitiques au Moyen-Orient. L'effet de la parité monétaire euro/dollar atténuée en partie ces tendances haussières puisque l'euro se rétablit face au dollar, son cours étant passé en moyenne à 1,122 en mai contre 1,072 en avril 2015.

Au 1^{er} juin 2015, le prix du super son plomb s'établit à 1,49 €/l, soit +2 cts/l par rapport à mai 2015. Le gazole route s'élève à 1,28 €/l, soit +2 cts/l par rapport à mai 2015. Source : www.guadeloupe.pref.gouv.fr

Parution du rapport annuel 2014 de l'IEDOM Guadeloupe et du bilan économique 2014 de l'Insee Guadeloupe

Le 15 juin 2015, l'Insee Guadeloupe et l'IEDOM Guadeloupe ont publié leur monographie pour l'année 2014. À cette occasion, Monsieur Jean-Éric PLACE, chef de service régional de l'Insee à Basse-Terre, et Monsieur Jean-Marie PAUGAM, directeur de l'IEDOM aux Abymes, ont rappelé les grandes tendances de l'année 2014 à la Guadeloupe. Dans la continuité de 2013, l'économie guadeloupéenne a poursuivi son ralentissement. La consommation des ménages a manqué de dynamisme malgré la faible inflation et l'investissement est resté trop limité pour favoriser une reprise. Excepté au deuxième trimestre, l'indicateur du climat des affaires, traduisant le moral des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité, est resté dégradé. Pour les mois à venir, la conjoncture demeure incertaine et, dans un contexte économique national contraint, la morosité devrait perdurer au premier semestre 2015. Les incertitudes subsistent et continuent de peser sur les différents secteurs et les agents économiques. Les rapports de l'IEDOM et de l'Insee sont téléchargeables sur les sites : www.iedom.fr et www.insee.fr

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Reconduction de l'octroi de mer

Le projet de loi modifiant la loi n° 2004-639 du 2 juillet 2004 relative à l'octroi de mer a été adopté par l'Assemblée nationale le 1^{er} juin 2015. Ce projet de loi transpose en droit interne la décision de décembre 2014 du Conseil de l'Union Européenne. Il doit permettre la reconduction au 1^{er} juillet 2015 de ce régime fiscal spécifique aux départements et régions d'Outre-mer. Selon le ministère de l'Outre-mer, ce projet de loi comporte plusieurs dispositions visant à simplifier et moderniser le régime de l'octroi de mer, dont notamment l'exclusion des plus petites entreprises du champ de la taxe, l'extension des possibilités d'exonérations d'octroi de mer au profit des établissements de santé, de recherche, d'enseignement ou d'organismes caritatifs ou philanthropiques, etc. Le texte sera examiné prochainement par la commission mixte paritaire en vue de son adoption définitive avant son entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2015.

Lancement des programmes européens 2014-2020

Une réunion de lancement des programmes européens 2014-2020 s'est tenue le 5 juin 2015 au CWTC à Jarry. Plus d'un milliard € sera alloué en faveur du développement économique et social du territoire guadeloupéen, dont 522 millions € au titre du FEDER, 254 millions € au titre du FSE, 171 millions € au titre du FEADER, 9 millions € au titre du FEAMP et 65 millions € au titre de la coopération territoriale européenne. Suite à la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014, le Conseil Régional de Guadeloupe devient autorité de gestion du FEDER, du FEADER et d'une partie du FSE et organisme intermédiaire avec une subvention globale pour certaines mesures régionalisées du FEAMP. L'État est autorité de gestion pour le FEAMP et une partie du FSE. Le Conseil Départemental est organisme intermédiaire avec subvention globale pour une partie du FSE.

En Guadeloupe, le coût de possession et d'usage d'une automobile est élevé par rapport à la France métropolitaine

Selon un rapport publié en mai 2015 par l'Observatoire des prix, des marges et des revenus de la Région Guadeloupe, le budget que consacrent les ménages guadeloupéens à leurs véhicules automobiles est largement supérieur à celui des ménages résidant en France métropolitaine. L'écart mesuré dans le cadre de l'échantillon de l'étude est, au minimum de 34 % et, au maximum, de 56 %. Les différences constatées tiennent, entre autres, aux écarts de prix qui concernent tous les postes de dépenses (achat, assurance, prix de pièces d'usure...), à l'usage (frais proportionnels au kilométrage parcouru) et aux conditions climatiques de roulage (climat et réseau routier). Source : www.observatoire-outre-mer.interieur.gouv.fr

88 000 tonnes de cannes broyées à Marie-Galante

La récolte de canne à Marie-Galante s'est terminée le 12 juin 2015. 88 000 tonnes de cannes ont été broyées, et 9 000 tonnes de sucre ont été produites. Ces résultats sont en hausse par rapport à l'an passé (78 239 tonnes de cannes broyées et 8 166 tonnes de sucre produit).

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Nouvelle préfète déléguée dans les Îles du Nord

Par décret du 21 mai 2015, Madame Anne Laubies a été nommée préfète déléguée auprès du représentant de l'État dans les Collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. Elle succède à Philippe Chopin. Madame Anne Laubies s'est rendue à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy les 8 et 9 juin 2015.

Saint-Martin : 14^e édition du SMART

Du 13 au 15 mai 2015 s'est tenue la 14^e édition du salon touristique SMART (Sint Maarten/Saint Martin Annual Regional Tradeshow) à Saint-Martin. Tour opérateurs, agents de voyage et grossistes, principalement en provenance du Canada, des États-Unis et de l'Europe, ont fait le déplacement afin de rencontrer les différents acteurs régionaux et négocier les futures opportunités commerciales.

PRINCIPAUX INDICATEURS

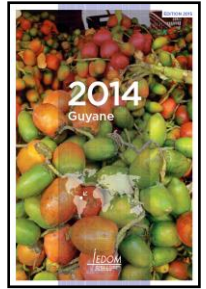
INDICATEURS DE REFERENCE					Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe France entière	Avril	2015	130,6 128,3	0,5 % 0,1 %	0,7 % 0,1 %
Demandeurs d'emploi (Source : Dieccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Avril	2015	57 460	-0,4 %	1,6 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros) Importations (en cumul - millions d'euros)		Avril	2015	63,2 828,9	- -	-17,2 % -2,9 %
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Mai	2015	272	-20,0 %	-26,3 %
Vulnérabilité des ménages (Source : Jedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Mai	2015	1 698 286	- -43,7 %	-5,1 % -48,3 %

INDICATEURS SECTORIELS					Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (entrées + sorties, hors transit)		Avril	2015	180 981	-5,3 %	4,2 %
			Cumul annuel		759 416	-	1,9 %
Trafic maritime (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Avril	2015	240 027 72 923	-1,5 % -22,3 %	-3,7 % 12,7 %
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Mai	2015	926	-22,6 %	-8,3 %
			Cumul annuel		5 843	-	1,6 %
Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Mai	2015	14 527	-15,0 %	-9,0 %
			Cumul annuel		80 388	-	-5,6 %

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication : « Rapport annuel »

La publication du rapport annuel de l'IEDOM à la fin du 2nd semestre donne désormais lieu à une présentation conjointe avec l'Insee de la conjoncture économique du département. Cette monographie dresse un état des lieux global et sectoriel de l'économie guyanaise sur l'année passée. Le rapport annuel de l'iedom peut être téléchargé gratuitement en ligne à l'adresse suivante : <http://www.iedom.fr/guyane/publications/rapports-annuels-92/2014.html>



Publication : «Tableau de bord économique de la Guyane»

Publié dans le cadre du partenariat Cerom, le tableau de bord économique de la Guyane apporte une vision synthétique et rapide de l'évolution conjoncturelle du département au travers d'une sélection d'indicateurs macroéconomiques. Cette publication regroupe près de 40 indicateurs économiques régionaux réunis autour de six grands thèmes : les principaux indicateurs macroéconomiques, la consommation, l'investissement, l'analyse sectorielle, l'analyse financière et la vulnérabilité des acteurs économiques. Le tableau de bord, également disponible en version anglaise et portugaise, est accessible chaque trimestre pour la Guyane comme pour l'ensemble des DOM sur le site du partenariat CEROM : www.cerom-outremer.fr/cerom/.

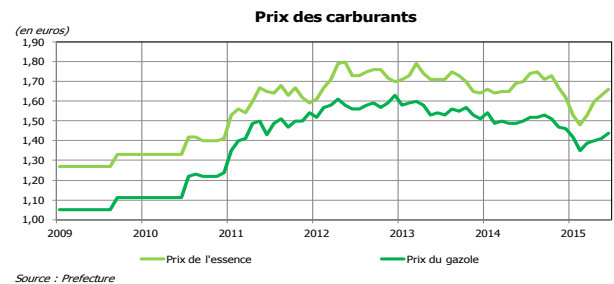


L'Iedom vient de publier la note « Premières Tendances », relative au 1^{er} trimestre 2015, ce document est librement téléchargeable sur le site : www.Iedom.fr

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

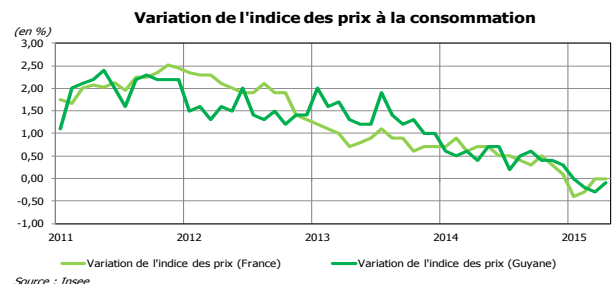
Carburants

L'arrêté préfectoral fixe, à compter du 1^{er} juin 2015, le prix de vente au détail des carburants à 1,66 €/litre pour l'essence (+3 centimes) et 1,44 €/litre pour le gazole (+3 centimes). Le prix de la bouteille de gaz est arrêté à 19,08 € contre 19,75 € en mai, soit une baisse de 67 centimes.



Prix à la consommation

En avril 2015, les prix à la consommation des ménages en Guyane sont stables (0,0 %). Ce résultat est dû à la baisse des prix des produits manufacturés (-0,1 %) et de l'alimentation (-0,6 %) qui se trouve compensée par la hausse des prix de l'énergie (+1,8 %). L'augmentation de ce poste résulte de la hausse des prix des produits pétroliers (+2,9 %). Sur un an, l'inflation en Guyane recule de 0,1 %, la baisse des prix de l'alimentation (-0,7 %) et des produits manufacturés (-0,5 %) n'a pas été compensée par l'augmentation des prix des services (+0,6 %). Pour les autres DFA les valeurs enregistrées sont supérieures à celles constatées pour la Guyane (+0,7 % en Guadeloupe, +0,5 % en Martinique). L'inflation pour la France entière est nulle, alors que la Réunion atteint un chiffre négatif (-0,4%).



L'Octroi de mer

Une réunion organisée le 28 avril 2015 entre la ministre de l'Outre-mer, George Pau-Langevin, les parlementaires guyanais, le président de la région Guyane et les représentants des régions Martinique et Guadeloupe a abouti à la signature d'un texte entre les trois DFA, permettant la prolongation du dispositif de l'Octroi de Mer jusqu'en 2020 (dont la date d'expiration initiale était le 30 juin 2015). Ce texte a également pour objectif de « voir émerger une solution de consensus pour l'adaptation aux besoins de développement de la Guyane des règles applicables aux échanges entre le marché unique Antillais (MUA) et la Guyane ». La mise en place de la collectivité unique fin 2015 devrait engendrer une nouvelle répartition de ces ressources.

Spatial

Le 27 mai 2015, Ariane 5, pour son 223^{ème} lancement et le deuxième lancement de 2015, a mis sur orbite avec succès, depuis le Centre spatial guyanais (CSG), deux satellites de télécommunications. Le premier, DIRECTV-15 (6,2 tonnes) et le deuxième, SKY Mexico-1 (3,0 tonnes) ont été propulsés pour le compte de DIRECTV, l'un des principaux fournisseurs mondiaux de services de télévision interactive numérique. Ce quatrième lancement de l'année en Guyane signe le 65^{ème} succès consécutif pour le lanceur phare Ariane 5. Par ailleurs, le CNES a signé respectivement les 18 et 28 mai 2015, des accords de coopération dans le domaine spatial avec l'EDB (Economic Development Board) de Singapour et les instances spatiales marocaines (CRTS et CRERS). Néanmoins, Arianespace, fortement dépendante du secteur privé qui concentre les deux tiers de sa clientèle, est menacée par la concurrence de la start-up californienne SpaceX qui a su diviser par deux les coûts des lancements de satellites. En réponse, l'Agence spatiale européenne a lancé fin 2014 le projet d'Ariane 6. Ce nouveau lanceur prévu pour 2020 permettra d'abaisser de 150 à 90 millions le coût du lancement.

Par ailleurs, dans un communiqué du 11 juin, Arianespace a annoncé que l'Etat a trouvé un accord avec Airbus Safran Launchers (ASL) quant au transfert des parts (34,68 %) qu'il détient dans le capital d'Arianespace via le CNES. Ce transfert permettra à ASL de détenir à terme 74 % du capital d'Arianespace.

Evolution du paysage bancaire en Guyane

Certains groupes bancaires présents dans l'outre-mer ont entamé depuis plusieurs mois un plan de transformation de leur réseau dans les départements d'outre-mer en vue de renforcer leur compétitivité et développer de nouvelles offres de produits et de services bancaires.

Dans cette optique, la Banque Française Commerciale Antilles-Guyane (BFC-AC) est devenue Le Crédit Lyonnais (LCL) depuis le 8 mai (dont elle était la filiale depuis 2005). Ce changement a été assorti d'un plan de départs volontaires. Des évolutions sont également annoncées chez BNP Paribas où il est prévu de regrouper au sein d'une même structure les établissements de Guadeloupe, Guyane et de Martinique. Plusieurs suppressions de postes sont prévues en Guyane sur un horizon de trois ans et sur la base du volontariat.

ACTUALITES RÉGIONALES

Croissance brésilienne

Pour la cinquième année consécutive, l'économie brésilienne (septième économie mondiale) voit son activité économique ralentir. En effet, le Produit Intérieur Brut (PIB) du Brésil s'est contracté de 0,2%, au cours du premier trimestre de l'année 2015 et de 1,6 % par rapport au premier trimestre 2014. Ce nouveau recul du PIB brésilien met en lumière les difficultés du pays à relancer son activité économique et incite le gouvernement à mener une politique d'austérité budgétaire de 69,7 milliards de réals (soit 19,7 milliards d'euros). Les effets de cette orientation ne seront pas observables à court terme. Le gouvernement de Dilma Rousseff prévoit encore un recul pour cette année de 1,2% du PIB contre 1% pour le FMI.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

	Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Avr-15	127,1	-[0,2%]	-[0,1 %]	Insee
		Prix administré du litre d'essence	Juin-15	1,66	[1,8%]	-[2,4%]	Préfecture/Diecctte
	MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Avr-15	23 045	[1,6%]	[6,5%]	Pôle emploi
			Mars-15	8 083	[-2,8%]	[1,2%]	Pôle Emploi
		Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Mai-15	19 152	[4,3%]	[15,6%]	Caf
			Mai-15	10,7 M€	[1,5%]	[13,5%]	Caf
	Prestations nettes versées (1)	Cumul	53,8 M€		[15,1%]		
		CONSOMMATION	Importations de biens de consommation (BC) (2)	Avr-15	15,3 M€	-2,6%	-6,2%
	Cumul		55,4 M€		2,0%		
	Ventes de véhicules neufs aux particuliers		Mai-15	266	-6,1%	-12,3%	Somafi
Cumul	1 600		2,0%				
INVESTISSEMENT	Importations de biens d'équipement (BE) (2)	Avr-15	34,5 M€	10,7%	-6,5%	Douanes	
		Cumul	119,9 M€		-20,6%		
	Ventes de véhicules utilitaires	Mai-15	68	-17,4%	-14,5%	Somafi	
Cumul	361		-8,0%				
COMMERCE EXTERIEUR	Exportations (2)	Avr-15	10,4 M€	-23,8%	-52,6%	Douanes	
		Cumul	40,3 M€		-48,2%		
	Importations (2)	Avr-15	100,4 M€	-4,4%	-27,9%	Douanes	
Cumul	382,7 M€		-30,5%				
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL	Tirs effectués	Cumul à Mai-15	4 tirs (2 Ariane 5, 1 Soyouz, 1 Vega)		4 tirs à Mai-14	Arianespace
		Satellites lancés	Cumul à Mai-15	7 satellites		6 satellites	
	BTP	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Mai-15	5 188 tonnes	-4,4%	-23,3%	Ciments guyanais
			Cumul	28 706 tonnes		-20,9%	
	INDUSTRIE	Exportations d'or en volume (2)	Avr-15	129 kilos	-11,3%	-33,5%	Douanes
			Cumul	356 kilos		-0,3%	
		Exportations d'or en valeur (2)	Avr-15	4,5 M€	-4,3%	-31,4%	Douanes
	Cumul	11,8 M€		2,6%			
	Cours de l'once d'or	Mai-15	1 198,36 \$	[0,0%]	-[7,0%]	London Bullion Market Assoc./AFD	
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	Exportations de crevettes (2)	Avr-15	65 tonnes	-0,3%	128,0%	Douanes
Cumul			176 tonnes		63,2%		
Exportations de poissons (2)	Avr-15	66 tonnes	-27,4%	-23,4%	Douanes		
	Cumul	310 tonnes		1,2%			
TOURISME	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Avr-15	34 598	-0,5%	1,2%	CCIRG	
		Cumul	136 622		3,4%		

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RML. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

ACTUALITÉ DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

BFCAG : fusion avec LCL

Le 11 mai 2015, la Banque française commerciale des Antilles-Guyane (BFC-AG) a fusionné avec LCL. Elle conserve ses implantations actuelles et diffuse désormais la gamme de produits et de services de LCL. Le communiqué de presse de LCL est disponible sur son site : <https://www.lcl.com/actualite/presse/communiqués-généraux/la-banque-bfc-ag-devient-lcl.jsp>.

Frais de tenue de compte : engagement de convergence

Le 12 mai 2015, un protocole d'engagement relatif à la convergence des frais de tenue de compte de la clientèle de particuliers en Martinique a été signé entre le Préfet et les responsables des banques locales. La signature de ce protocole intervient dans le cadre des recommandations formulées par le Président du Comité consultatif du secteur financier (CCSF), le 30 juillet 2014, et fait suite à l'avis du CCSF du 30 septembre 2014.

Rencontre annuelle en Martinique des gouverneurs des Banques centrales francophones

Du 13 au 15 mai, la Banque de France a organisé en Martinique la 22^{ème} Conférence des Gouverneurs des Banques centrales des Pays Francophones. Initiée par la Banque de France et organisée pour la première fois en 1994 à Paris, cette rencontre annuelle constitue une occasion privilégiée pour les institutions concernées d'échanger et de confronter leurs analyses sur des questions d'intérêt commun, notamment les sujets d'actualité économique et financière.

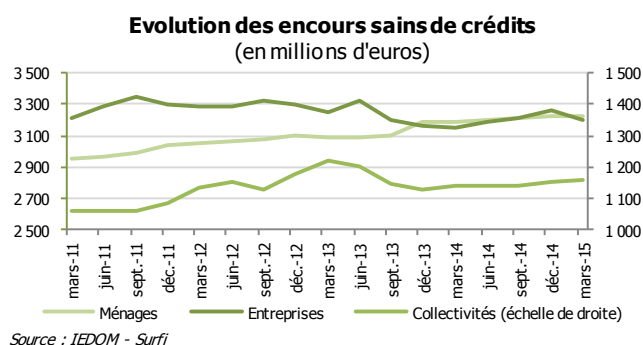
L'édition 2015 a réuni, sous la présidence de M. Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, les gouverneurs ou sous-gouverneurs de banques centrales de 30 pays francophones. Cette 22^{ème} édition était consacrée au thème « La Banque centrale et les risques ». Elle a permis de débattre du paradoxe apparent, souvent traité dans le cadre des instances internationales entre, d'une part, une trop faible prise de risque économique, à la fois cause et conséquence de l'atonie de la reprise et de l'investissement et, d'autre part, la maîtrise d'un possible risque financier excessif. L'ordre du jour s'est articulé autour de trois sessions : « Prise de risques économiques et politique monétaire », « Maîtrise des risques financiers et politique prudentielle » et « Risque patrimonial et relation de la Banque centrale à l'actionnaire ». L'édition de 2016 sera organisée à Malabo par la Banque des États de l'Afrique Centrale.

Encours de crédits : diminution de l'encours global au premier trimestre 2015

Au premier trimestre 2015, l'encours sain des crédits accordés aux agents économiques s'élève globalement à 8,1 milliards d'euros (-0,7 % sur le trimestre).

Dans le détail, l'encours sain des ménages stagne à 3,2 milliards d'euros (+0,3 %). L'encours sain des entreprises s'inscrit en recul à 3,2 milliards d'euros (-2,1 %), cette évolution relevant principalement d'une seule contrepartie. L'encours sain des collectivités locales est, pour sa part, en légère hausse à 1,2 milliard d'euros (+0,6 %).

Les créances douteuses brutes représentent 6,9 % de l'encours total (+0,1 point sur le trimestre).



BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Rapport annuel de l'IEDOM : publication de l'édition 2015

Le 15 juin, au cours de la conférence de presse commune organisée à l'occasion de la publication de leur monographie annuelle, l'IEDOM et l'INSEE sont revenus sur les grandes tendances de l'année 2014 à la Martinique, mieux orientées après une année 2013 en repli, et ont présenté l'évolution de la conjoncture économique pour le début de l'année 2015.

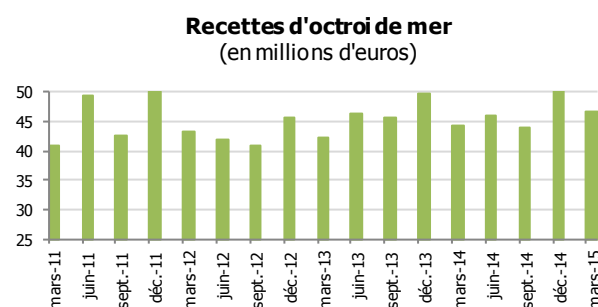
Le rapport annuel de l'IEDOM est disponible gratuitement sur son site : [Rapport annuel 2014 IEDOM Martinique](#).



Octroi de mer : progression des recettes au premier trimestre 2015

Au premier trimestre 2015, les recettes d'octroi de mer atteignent pour la Martinique 46,6 millions d'euros (+5,2 % sur un an), signe d'un possible mieux pour l'économie.

Parallèlement, le 28 avril 2015, les parlementaires et présidents de région de Guyane, de Guadeloupe et de Martinique, ainsi que la ministre des Outre-mer ont signé un accord portant sur une liste de 7 produits devant bénéficier d'un régime d'octroi de mer particulier en Guyane. Cet accord permet la modification des règles d'échanges actuellement en vigueur entre les DFA, afin de réduire certains déséquilibres commerciaux pesant sur la Guyane.



Emploi : augmentation des perspectives d'embauches en 2015

Le 13 mai 2015, Pôle emploi a présenté l'enquête « Besoins en main-d'œuvre 2015 », qui évalue les intentions d'embauches des entreprises en Martinique. Selon cette étude, les perspectives d'embauches progressent de 4,7 % sur un an (8 446 projets de recrutement). Dans le détail, 64,1 % des intentions d'embauches concernent le secteur des services, 30,1 % revêtent un caractère saisonnier et 38,2 % sont jugés difficiles (principalement en raison d'une inadéquation entre le profil des candidats et le poste proposé ou d'une pénurie de candidats). L'enquête est disponible sur le site de Pôle Emploi : <http://bmo.pole-emploi.org/static/bmo2015>.

Automobile : coûts de possession et d'usage d'un véhicule en Martinique

Le 19 mai 2015, l'Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) a présenté une comparaison des coûts de possession et d'usage d'une automobile en Martinique et dans l'Hexagone. Selon cette étude, l'usage d'un véhicule en Martinique coûte de 28 % à 46 % de plus que dans l'Hexagone. Cette différence est due, pour une large part, à un kilométrage parcouru plus élevé (12 500 km parcourus en Martinique contre 8 250 km dans l'Hexagone, pour la gamme économique) et, dans une moindre mesure, à un coût au kilomètre plus élevé en Martinique.

Budget annuel des ménages consacré à la voiture personnelle en Martinique et en France

	Gamme économique			Gamme inférieure SUV			Gamme moyenne			Gamme moyenne SUV		
	M ⁽¹⁾	H ⁽²⁾	Ecart	M ⁽¹⁾	H ⁽²⁾	Ecart	M ⁽¹⁾	H ⁽²⁾	Ecart	M ⁽¹⁾	H ⁽²⁾	Ecart
Distance parcourue (en km)	12 500	8 250	52%	15 167	13 083	16%	14 500	11 875	22%	16 500	15 500	6%
Coût au km (en euros)	0,43	0,44	-2%	0,43	0,35	23%	0,47	0,44	7%	0,50	0,42	19%
Coût total (en euros)	5 320	3 644	46%	6 575	4 613	43%	6 838	5 280	30%	8 291	6 490	28%

(¹) Martinique, (²) Hexagone

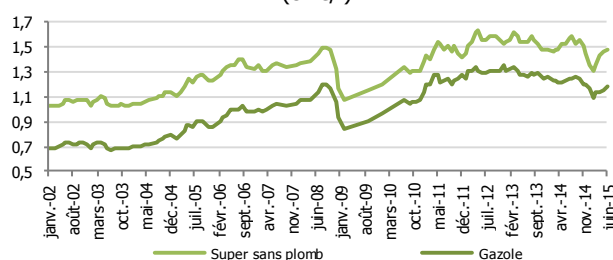
Source : Observatoire des prix, des marges et des revenus de la Martinique

L'évolution de l'offre en matière de transports collectifs pourrait permettre de limiter ce surcoût supporté par les ménages martiniquais. L'enquête est disponible sur le site de la Préfecture : <http://www.martinique.pref.gouv.fr/Actus-Prefecture/>.

Carburants : hausse des prix à la pompe en juin

En mai 2015, le marché des produits pétroliers est affecté par une nouvelle hausse des cours des matières premières, malgré la baisse du cours du dollar. En conséquence, les prix des carburants à la pompe connaissent également une hausse à compter du 1^{er} juin 2015. Ainsi, le prix du litre de super sans plomb s'élève à 1,46 € (+1,4 % sur un mois) et le prix du litre de gazole atteint 1,18 € (+2,6 % sur un mois). A titre de comparaison, le prix moyen constaté en France métropolitaine est de 1,44 €/l pour le super sans plomb et de 1,23 €/l pour le gazole.

Prix des carburants (en €/l)



Sources : Dieccte, Ministère de l'économie

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- avril 2015	131,4	+0,3 %	+0,5 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- avril 2015	43 901	-0,5 %	-1,5 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- mars 2015	22 288	-2,7 %	+1,2 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- mars 2015	43 171	+3,0 %	+0,9 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- mars 2015	238,8	+46,6 %	-5,4 %
	Hors produits pétroliers	- mars 2015	188,0	-31,0 %	+10,1 %
	Exportations (millions d'euros)	- mars 2015	49,3	+49,9 %	+6,2 %
	Hors produits pétroliers	- mars 2015	15,5	+26,9 %	-28,5 %
	Taux de couverture mensuel	- mars 2015	20,6 %		-7,5 pts
	Hors produits pétroliers	- mars 2015	8,3 %		-2,9 pts
Grande distribution (source : DIECCTE)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- avril 2015 - cumul annuel	46,7 182,1	+2,6 %	-4,5 % -0,4 %
Indicateurs de vulnérabilité (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- avril 2015	15 526	-0,6 %	-6,6 %
	Personnes morales en interdiction bancaire	- avril 2015	2 418	-0,9 %	-4,2 %

INDICATEURS SECTORIELS

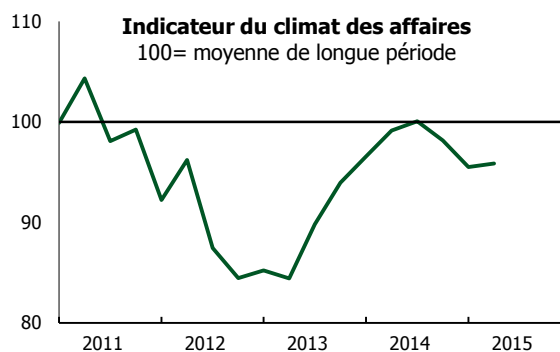
			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	- avril 2015	148 165	-2,9 %	+0,4 %
		- cumul annuel	607 500		-1,7 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- avril 2015	29 942	-44,5 %	+194,1 %
		- cumul annuel	190 049		+41,5 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- mars 2015	16 236	+21,7 %	+9,1 %
		- cumul annuel	43 556		+0,3 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- mai 2015	653	-17,1 %	+6,5 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- mai 2015	139	-13,7 %	-20,6 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		4 806		+10,1 %

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Climat d'attente dans les affaires

Au premier trimestre 2015, l'indicateur du climat des affaires se stabilise, en deçà de sa moyenne de longue période mais loin de ses points les plus bas. Après un bilan 2014 favorable, la première partie de l'année 2015 s'avère plus contrastée, marquée par un manque de visibilité et la recherche de nouveaux leviers de croissance. Le regain de vigueur de la consommation des ménages montre des signes de tassement malgré la faiblesse de l'inflation. De leur côté, les travaux de la NRL continuent d'apporter un soutien notable à l'activité, mais ces effets stimulateurs s'amoinissent. Dans ce contexte, le marché du travail demeure fragile.

Les « tendances conjoncturelles » au 1^{er} trimestre 2015 sont disponibles sur le [site de l'IEDOM](#).



Source : Enquête de conjoncture IEDOM, CVS

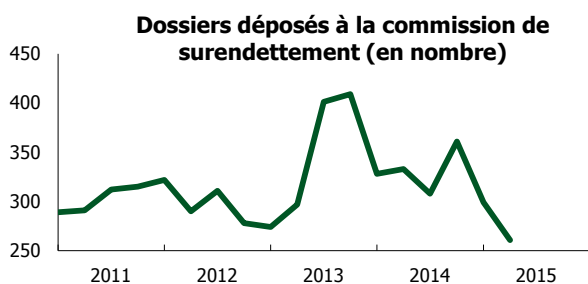
Evolutions contrastées des taux moyens des crédits aux entreprises en octobre 2014

Entre juillet et octobre 2014, les taux moyens des crédits octroyés aux entreprises réunionnaises ont de nouveau connu des évolutions contrastées. Les conditions débitrices à court terme des banques s'inscrivent en baisse sur le trimestre pour les découverts, l'escompte et les autres crédits à court terme. Inversement, le coût des crédits à moyen et long termes progresse sensiblement sur la période.

Une partie de l'écart significatif avec les taux appliqués en France métropolitaine s'explique par des effets de structure, notamment pour les découverts et pour l'escompte, avec respectivement +326 points de base d'écart et +156. Le tissu d'entreprise à La Réunion est en effet composé majoritairement de TPE et PME indépendantes, qui ne bénéficient pas des mêmes conditions d'accès au crédit que les grandes entreprises.

L'Info Financière « Coût du crédit aux entreprises à La Réunion » est disponible sur le [site de l'IEDOM](#).

Baisse sensible du nombre de dossiers de surendettement au premier trimestre 2015



Source: Iedom

Le nombre de dossiers déposés devant la commission de surendettement continue de baisser fortement au premier trimestre 2015 : -12,7 %, après -17,2 % le trimestre précédent.

Parmi les autres indicateurs de vulnérabilité, le nombre de retraits de cartes bancaires diminue également de 5,5 %. Inversement, le nombre d'incidents de paiement par chèques et celui de personnes physiques en interdiction bancaire augmentent respectivement de 0,8 % et 1,6 %.

BRÈVES ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Mai 2015	130,2	+0,4 %	-0,2 %
	IPC France entière		128,6	+0,2 %	+0,3 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Avril 2015	26 087	-1,7 %	-2,9 %
	Cumul (milliers d'euros)		97 247	-	+3,2 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (millions d'euros)	Mars 2015	308,9	+10,6 %	+2,6 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul Mars	1 065,6	-	-0,9 %
	Exportations (millions d'euros)	Mars 2015	29,2	+32,1 %	-7,6 %
	Cumul (millions d'euros)	Cumul Mars	63,6	-	-12,4 %
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Avril 2015	135 040	-0,1 %	+0,7 %

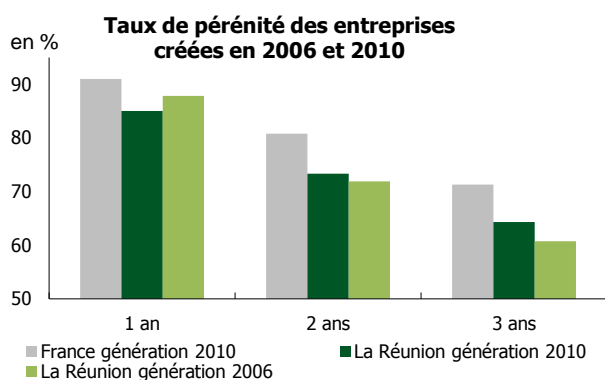
LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Mars 2015	156 407	+34,1 %	-2,6 %
	Cumul	cumul Mars	495 676	-	+3,4 %
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	1 ^{er} trimestre 2015	228 500	-19,6 %	+3,3 %
	Cumul	cumul Mars	228 500	-	+3,3 %
Construction (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	Mars 2015	3 804	-	+1,3 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Mars 2015	66,5	-	+37,0 %
	Effectifs salariés du BTP	Avril 2015	16 060	+0,3 %	+0,4 %

Reconduction de l'octroi de mer sur la période 2015-2020

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi relative à l'octroi de mer, qui transpose en droit interne la décision de décembre 2014 du Conseil de l'Union Européenne. Le régime d'octroi de mer sera ainsi reconduit à compter du 1^{er} juillet 2015 avec quelques améliorations. Jusqu'à présent, toutes les entreprises devaient effectuer leur déclaration d'octroi de mer dès le premier euro de chiffre d'affaires (CA). Désormais, les entreprises dont le CA se situe en-dessous de 300 000 euros seront exemptées de déclaration. Par contre, les entreprises réunionnaises de production qui dépassent les 300 000 euros de CA, devront s'acquitter d'une taxe de 17,5 % (contre un seuil de 550 000 euros auparavant). Les possibilités d'exonération sont étendues à certaines activités économiques comme la recherche, l'enseignement ou le tourisme. Enfin, la liste des produits concernés par cette taxe sera révisée tous les ans, pour faciliter leur adaptation aux évolutions des réalités productives. Les différentiels de taxation autorisés par territoire contribueront à compenser les handicaps de compétitivité dont souffrent les régions ultrapériphériques. Par comparaison avec le précédent régime, ce sont près de 20 % de produits en plus qui bénéficieront d'un différentiel de taxation.

Amélioration de la pérennité des entreprises réunionnaises



Source : Insee, Sine 2006 et 2010.

Trois ans après leur création, 64 % des entreprises créées en 2010 à La Réunion sont encore en activité. La pérennité à trois ans s'améliore comparativement à la génération 2006, grâce notamment à une conjoncture économique moins dégradée en 2013 qu'en 2009. En revanche, le cap de la première année semble plus difficile à franchir.

Le profil des créateurs évolue. Ils sont mieux formés, plus diplômés ou mieux conseillés, ce qui explique également la meilleure survie des entreprises. Par ailleurs, les sociétés, qui ont de meilleures chances de pérenniser leur activité sont plus nombreuses parmi les créations. Les sommes investies au démarrage de l'activité sont également plus importantes. Toutefois, le taux de survie reste plus faible qu'au niveau national.

La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

Augmentation du nombre de projets de recrutement pour 2015

L'enquête « Besoins en main-d'œuvre » (BMO) réalisée par le Pôle Emploi et le Crédoc montre une hausse du nombre de projets de recrutement pour 2015. Près de 22 600 recrutements sont envisagés par les employeurs réunionnais, ce qui correspond à une progression de 8 % par rapport à 2014. Près d'une entreprise sur quatre se déclare prête à embaucher au moins une personne en 2015.

L'ensemble des secteurs voient leur nombre de projets d'embauche progresser cette année, à l'exception de la construction. Près des deux tiers des projets sont émis par le secteur des services. Les métiers de jardinier et d'agent d'entretien des locaux sont ainsi les plus recherchés. La proportion de recrutements jugés difficiles par les employeurs progresse de 7,9 points. Au total, une embauche sur quatre est jugée difficile par les employeurs. Enfin, moins d'un recrutement sur cinq est lié à une activité saisonnière.

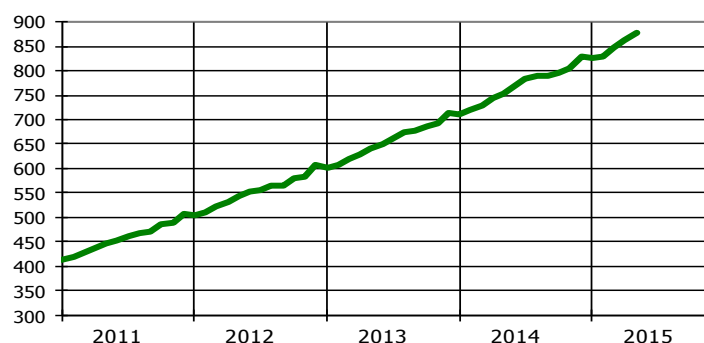
Les résultats de l'enquête sont disponibles sur le [site de Pôle Emploi](#).

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes de billets

En mai 2015, les émissions nettes de billets ont augmenté de 15,9 millions, après une hausse de 14,8 millions le mois précédent, et s'établissent à 877,3 millions d'euros. Le nombre de billets émis en mai (16,1 millions) est constitué à 70,7 % par la coupure de 50 € (qui représente 64,9 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La hausse de l'émission nette ayant été plus marquée en nombre qu'en valeur, la valeur moyenne du « billet circulant » dans l'île s'est donc dépréciée de 30 centimes pour s'établir à 54,5 € au 31 mai 2015.

Émissions nettes cumulées de billets



Source : IEDOM

Publication du rapport annuel 2014, édition 2015

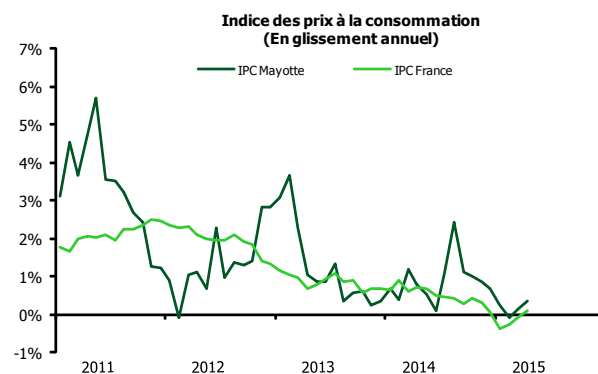
L'IEDOM publie le rapport annuel 2014, édition 2015. Disponible en téléchargement gratuit sur le site des Instituts (www.iedom.fr) à partir du 17 juin 2015, le rapport annuel est une monographie qui retrace la situation bancaire, économique, environnementale et sociale de Mayotte en 2014.

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Stabilité des prix en avril

L'Indice des prix à la consommation (IPC) est stable en avril. Tandis que les prix des produits manufacturés et du tabac demeurent inchangés sur le mois, l'augmentation des prix de l'énergie (+1,4 %) et de l'alimentation (+0,4 %) est entièrement compensée par la réduction des prix des services (-0,5 %).

Cependant, sur un an, l'IPC continue de progresser (+0,4 %, après +0,2 % en mars). Cette évolution s'explique par l'accroissement des prix des services (+2,5 %) et de l'alimentation (+1,2 %). En revanche, les prix de l'énergie et des produits manufacturés reculent, respectivement, de 3,3 % et 1,9 %.



Base 100 : année 2006
Source : INSEE

Légère hausse de la création d'entreprises en 2014

L'Insee a publié les chiffres de la création d'entreprises en 2014, qui affichent une légère augmentation de 0,6 % avec 851 nouvelles entreprises (ensemble des secteurs marchands non agricoles), après une diminution de 4,8 % en 2013. La moitié des créations concernent le secteur du commerce et réparation d'automobiles. Les entreprises individuelles représentent huit créations sur dix (contre sept sur dix au niveau national).

[Pour plus d'informations, la note n° 12 – Mai 2015 est disponible sur le site de l'INSEE.](#)

Troisième édition du forum des métiers et de l'artisanat

La troisième édition du forum des métiers et de l'artisanat, organisé par la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) de Mayotte, s'est tenue en présence du ministre de la culture et de l'artisanat de Madagascar. Outre les stands d'exposition et les manifestations en faveur de la promotion de l'artisanat local, le forum a également permis la tenue de plusieurs ateliers de réflexion sur la politique artisanale dans les deux territoires, notamment relatifs à la formation des artisans et à la coopération régionale entre les deux îles.

Eurostat : Mayotte, région la plus pauvre d'Europe

Sur la base de l'indicateur du Produit intérieur brut (PIB) par habitant, l'office statistique de l'Union européenne Eurostat a classé Mayotte comme la région la plus pauvre d'Europe. Avec 7 900 euros en 2011, le PIB par habitant mahorais représente 27,0 % de la moyenne de l'Union européenne. La région la plus riche se situe au Royaume Uni (Inner London) avec un niveau de PIB par habitant 325,0 % supérieur à la moyenne européenne.

Mouvement social à la Banque française commerciale de l'Océan indien (BFC-OI)

Le mois de mai a été marqué par un mouvement social des salariés de la BFC-OI, qui réclamaient un réajustement de leurs salaires bruts par rapport à leurs collègues qui exercent sur l'Île de la Réunion. Le conflit a duré trois semaines et pris fin grâce à la signature d'un accord avec la direction de l'établissement sur une augmentation de 10,0% du salaire brut pour les agents de niveau H (cadres) et de 12,0 % pour les autres catégories, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015. Pendant la grève, le service s'est limité aux possibilités de retrait d'espèces dans les distributeurs, ce qui a fortement handicapé l'activité économique de l'île.

Signature d'une convention pour la mise en œuvre d'un programme visant à améliorer la nutrition

Dans l'objectif de promouvoir une alimentation et une activité physique favorable à la santé et réduire la prévalence des pathologies liées à une nutrition déséquilibrée, l'Agence régionale de santé (ARS) a élaboré le Programme alimentation activités nutrition santé (PRAANS). Ainsi, les divers acteurs intervenant dans ces domaines ont paraphé une convention de partenariat pour la mise en œuvre du PRAANS. Cette signature engage donc l'ARS, le Conseil départemental, le Vice-rectorat de Mayotte, la Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS), la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF), la Caisse de sécurité sociale, l'association des maires et le Centre hospitalier de Mayotte (CHM). Le PRAANS contient une centaine de mesures, regroupées autour de quatre axes principaux :

- agir sur l'offre alimentaire (pilote par la DAAF),
- agir sur les comportements alimentaires dès le plus jeune âge (pilote par l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé),
- favoriser l'activité physique à tous les âges de la vie (pilote par la DJSCS),
- améliorer le dépistage et la prise en charge des pathologies liées à une nutrition déséquilibrée (pilote par le réseau Rediab'Ylang).

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		avr-15	118,2	0,0%	0,4%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		mars-15	10 787	3,9%	26,0%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	mars-15	40 551	21,2%	0,0%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	mars-15	110 639	-	7,6%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	mars-15	731	131,9%	31,6%
		cumulées	mars-15	1 318	-	18,9%
	Taux de couverture	mensuel	mars-15	1,80%	0,86 pt	0,90 pt
		cumulé	mars-15	1,19%	0,35 pt	0,28 pt
LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport de Mayotte)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	mars-15	439	27,6%	9,5%
		cumulés	mars-15	1 320	-	11,1%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	mars-15	22 027	34,7%	3,8%
		cumulés	mars-15	64 590	-	4,6%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	mars-15	25,3	-12,9%	-7,1%
	cumulés	mars-15	78,4	-	2,1%	
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles	mars-15	602	-80,4%	-8,0%
		cumulées	mars-15	16 805	-	56,7%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		mars-15	41 024	0,3%	2,6%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée	mars-15	70 381	-	6,2%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	mars-15	10 813	6,3%	6,4%
		cumulée	mars-15	30 883	-	4,0%
Automobile (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs	mensuelles	mars-15	212	1,0%	12,8%
		cumulées	mars-15	634	-	11,2%
	Immatriculations de véhicules d'occasion	mensuels	mars-15	492	-8,6%	-32,0%
		cumulées	mars-15	1 515	-	-31,1%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuelles	mars-15	1,8	105,8%	-
		cumulées	mars-15	3,6	-	-
	- en milliers euros	mensuelles	mars-15	18,1	109,4%	-
		cumulées	mars-15	35,6	-	-

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2015 - JORF du 27/12/2014

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/15)			
	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	4,06%	1,00%	1,00%	1,50%	2,00%
Autres cas :	0,93%				0,75%

* hors prime d'Etat

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0640%	0,0500%	-0,0270%	-0,0800%	-0,0590%	-0,0120%	0,0490%	0,1600%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

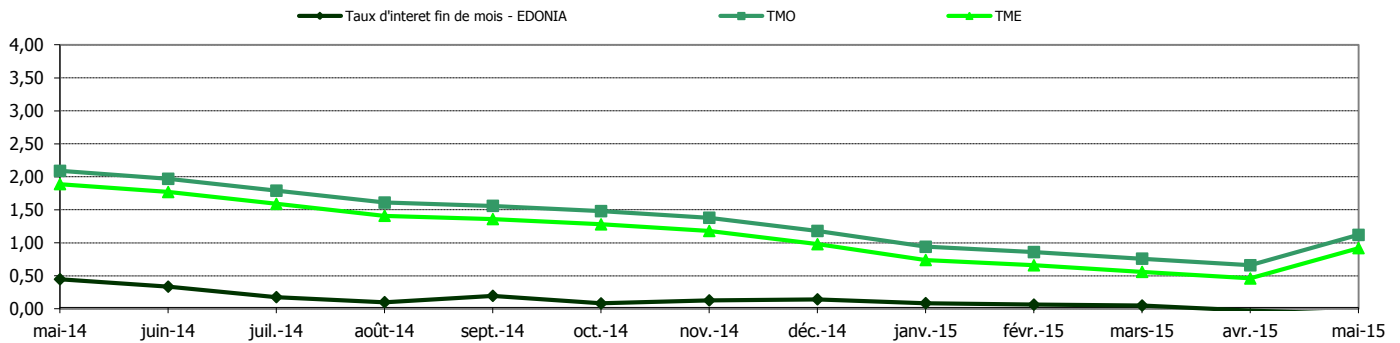
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai
0,66%	0,56%	0,46%	0,92%	0,86%	0,76%	0,66%	1,12%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,49%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,57%
Prêts à taux variable	4,09%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,01%
Prêts-relais	4,73%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,76%
Autres prêts		Découverts en compte	13,28%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,23%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,87%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,15%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,04%	Découverts en compte	13,28%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

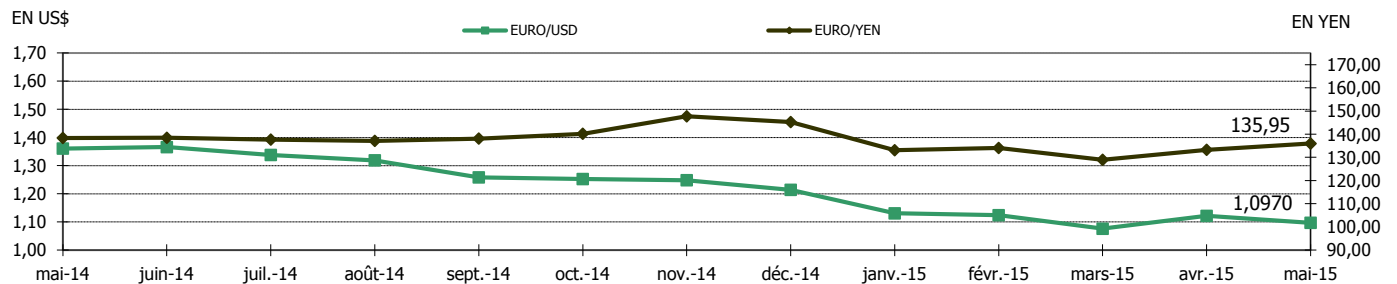
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,0970	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,3409	EURO/SRD (Surinam)	3,705
EURO/JPY (Japon)	135,9500	EURO/BWP (Botswana)	10,8813	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9644
EURO/CAD (Canada)	1,3650	EURO/SCR (Seychelles)	14,7297	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,222
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7190	EURO/MUR (Maurice)	38,828	EURO/BBD (La Barbade)	2,1949
EURO/SGD (Singapour)	1,4799	EURO/BRL (Brésil)	3,4522	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,955
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,5052	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,9053	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3403,2919	EURO/XCD (Dominique)	2,9631	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur et responsable de la publication : N. de SEZE

Editeur : IEDOM - 164, rue de Rivoli - 75001 Paris

Achevé en juin 2015 - Dépôt légal : juin 2015 - ISSN 1284-4438